



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 08 octobre 2024

2024-10-03

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi huit octobre à vingt heures zéro minutes, le Conseil

Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani,
Conseillers,
Absent excusé et représenté : Maryline Lortjean (pouvoir à Mr Gallice Fabien)
Karine MOLLIER (pouvoir à Mme Estelle Milani)
Absents non excusés et non représentés : Léa Mollier
Secrétaire de séance : Gilbert Longo

Date de la convocation : 02/10/2024
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 6

Délibération rendue exécutoire
après publication le :

Objet : Renouvellement de la convention de partenariat Téléalarme

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de renouveler la convention de partenariat Téléalarme avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu, d'une durée d'un an et, sauf décision contraire, et reconduite tacitement 2 fois (jusqu'au 31 décembre 2027) et autorise Mr le Maire a signé les documents nécessaires à sa mise en place.

A St Albin de Vaulserre,
Le 08 octobre 2024

Secrétaire de Séance
Gilbert Longo

Le Maire,
Cédric MILANI